



Denande de nationalité avant la separation!

Par **lulu**, le **02/08/2009** à **03:27**

Bonjour,

je suis marié à une française depuis plus de 4 ans et une petite fille de 3 ans née dans le mariage (scolarisée). voilà depuis quelque temps, rien ne va plus entre nous. nous envisageons une separatin.

le problème c'est que je n'ai toujours pas la carte de résident.

j'ai fait la demende il y a tout juste 2 mois, j'espère l'avoir puisque c'est ma deuxième demande!

deuxièmement, j'ai déposé un dossier de naturalisation il y a moins d'un an!

ma question, c'est de savoir si cette éventuelle séparation aura une conséquence sur mes dossiers (carte de résident, nationalité française).

je précise que je travaille (cdi).

merci de me renseigner svp.